



2004/ED/EFA/MRT/PI/40

Background paper prepared for the
Education for All Global Monitoring Report 2003/4
Gender and Education for All: The Leap to Equality

Inégalités de genre et éducation au Togo

Marie-France Lange
2003

This paper was commissioned by the *Education for All Global Monitoring Report* as background information to assist in drafting the 2003/4 report. It has not been edited by the team. The views and opinions expressed in this paper are those of the author(s) and should not be attributed to the *EFA Global Monitoring Report* or to UNESCO. The papers can be cited with the following reference: "Paper commissioned for the *EFA Global Monitoring Report 2003/4, The Leap to Equality*". For further information, please contact efareport@unesco.org

Inégalités de genre et éducation au Togo*

Marie-France Lange
Sociologue

Directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD)

Liste des sigles utilisés et glossaire

Année scolaire : l'année scolaire débute au Togo en septembre ou octobre (selon les années) et s'achève en juin) ; elle s'étale donc sur deux années civiles. Les années scolaires sont indiquées dans ce rapport en prenant en compte les deux années civiles concernées (exemple année scolaire 1990/91).

Bac : Baccalauréat (diplôme de fin des études de l'enseignement secondaire général et technique) sanctionnant les trois années de lycée (classes de seconde, de première et de terminale).

BEPC : Brevet d'études du premier cycle (diplôme sanctionnant les quatre années d'études du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire ; classes de 6^e, de 5^e, de 4^e et de 3^e).

CEPD : Certificat d'études du premier degré (diplôme sanctionnant la fin des six années de l'enseignement primaire ; classes de CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 et CM2).

DGPE : Direction générale de la planification de l'éducation. Cette direction dépend du ministère de l'Éducation nationale et de la recherche. Elle comprend une Direction de la planification et de la carte scolaire et une Division des statistiques scolaires. Elle édite l'annuaire national des statistiques scolaires.

Données manquantes : concernent essentiellement les années scolaires 1991/92 et 1992/93. Du fait de la crise politique que connaît le Togo depuis le début des années 1990, les données scolaires n'ont pas été soit recueillies, soit publiées. Par ailleurs, peu d'élèves ont fréquenté l'école durant l'année la plus troublée, celle de 1992/93.

ÉDIL : École d'initiative locale. Les ÉDIL s'apparentent à des écoles communautaires : elles sont le plus souvent créées, gérées et financées par les parents d'élèves.

Écoles privées : sont incluses dans ce type d'école, les écoles protestantes, les écoles catholiques, les écoles privées laïques, les écoles islamiques et les écoles communautaires (ÉDIL).

EPT : Éducation pour tous.

Enseignement du premier degré : L'enseignement du 1^{er} degré comprend l'enseignement préscolaire et l'enseignement primaire.

Enseignement primaire : composé de six années d'études du CP1 au CM2.

Enseignement préscolaire : L'enseignement préscolaire (ou les jardins d'enfants) reçoit les enfants âgés de 2 ans et comporte trois cours.

* Remerciements à madame Justine Nomenyo et à monsieur Kokou Yomekpe, documentalistes à l'Unité de recherche démographique (URD) de l'Université du Bénin (Lomé, Togo) pour l'aide apportée dans la récolte des informations. Sans leur aide, ce rapport n'aurait pu être rédigé. Les idées émises n'engagent que l'auteur de ce rapport.

Enseignement du second degré : collège, d'une durée de quatre ans qui s'achèvent avec le BEPC.

Enseignement du troisième degré : lycée, d'une durée de trois ans qui s'achèvent avec l'examen du baccalauréat.

Enseignement du quatrième degré : enseignement supérieur.

Enseignement privé : Sont considérées comme relevant de l'enseignement privé toutes les écoles non publiques, y compris les écoles communautaires (ÉDIL).

PTF : Partenaires techniques et financiers (ensemble des bailleurs de fonds, quel que soit leur statut, organismes internationaux, coopérations bilatérales, coopérations multilatérales, ONG internationales, etc.).

PPTE : Pays pauvres très endettés. Pour l'instant, le Togo ne bénéficie pas de l'initiative PPTE.

Probatoire : examen de 1^{ère} partie du bac. Se déroule à la fin de la classe de 1^{ère} du lycée et sa réussite conditionne le passage en classe de terminale qui s'achève par le bac (2^e partie).

PAGED : Projet d'appui à la gestion de l'éducation (financé par la Banque mondiale).

Sommaire

LISTE DES SIGLES UTILISES ET GLOSSAIRE.....	2
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	5
1. BREF RAPPEL HISTORIQUE ET PRESENTATION RAPIDE DU SYSTEME SCOLAIRE TOGOLAIS.....	5
1.1. BREF RAPPEL HISTORIQUE	5
1.2. PRESENTATION RAPIDE DU SYSTEME SCOLAIRE.....	6
2. DES PROGRES NOTABLES MAIS LENTS ENTRE 1990/91 ET 2000/01	6
2.1. L'EVOLUTION DE LA PARITE FILLES/GARÇONS AU COURS DES ANNEES 1990 DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU TOGO.....	8
2.2. LA PROGRESSION DE LA PARITE FILLES/GARÇONS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU TOGO AU COURS DE LA DECENNIE 1990	9
3. LES RAISONS SCOLAIRES DES PROGRES	10
3.1. LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE SCOLAIRE.....	10
3.2. LA DIVERSIFICATION DU CHAMP SCOLAIRE ET L'EMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS DE L'OFFRE SCOLAIRE	11
4. LES DIFFICULTES A SURMONTER POUR AMELIORER L'INDICE DE PARITE FILLES/GARÇONS.....	11
4.1. DES TAUX DE REDOUBLEMENT TOUJOURS TRES ELEVES	11
4.2. DES TAUX FEMININS DE REUSSITE AUX EXAMENS TOUJOURS INFERIEURS A CEUX DES GARÇONS.....	13
4.3. DES INEGALITES SCOLAIRES FILLES/GARÇONS VARIABLES SELON LE TYPE D'ECOLE	15
4.4. UN ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE TRES PEU DEVELOPPE ET EN REGRESSION	16
4.5. UNE PARITE ENSEIGNANTES/ENSEIGNANTS QUI SE DEGRADE RAPIDEMENT DANS LES TROIS DEGRES D'ENSEIGNEMENT.....	17
4.6. L'ABSENCE DE DEBOUCHES POUR LES JEUNES FILLES DIPLOMEES	19
5. PROGRES DE LA SCOLARISATION FEMININE ET EVOLUTION DES RAPPORTS DE GENRE.....	19
5.1. DES PROGRES IMPORTANTS DU POINT DE VUE LEGISLATIF.....	20
5.2. MAIS DES LOIS PEU APPLIQUEES ET UNE ABSENCE DE POLITIQUES EN FAVEUR DE LA SCOLARISATION DES FILLES OU DE L'EMPLOI DES FEMMES	20
CONCLUSION.....	21
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	23
TABLE DES TABLEAUX	24
TABLE DES GRAPHIQUES.....	24

Introduction

Cette étude débute par un bref rappel de l'histoire scolaire du Togo. Engagé vers la scolarisation universelle primaire dès le début des années 1980, le Togo est le pays africain le plus atteint par la *déscolarisation*. Le recul de la scolarisation (le taux de scolarisation primaire passe de 72,1 % en 1980/81 à 52,6 % en 1984/85) est accompagné d'un recul de l'égalité filles/garçons face à l'école : l'indice de parité stagne puis chute. Il faudra plus d'une décennie pour que cet indice remonte. Dans l'enseignement secondaire, nous observons également une tendance à l'instabilité de la représentation des filles dans les 2^e et 3^e degrés au cours des années 1970.

Dans la seconde partie, nous montrons qu'il faut attendre le milieu des années 1990 pour que l'indice de parité s'améliore réellement. Cependant, les progrès sont importants aussi bien dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire.

Les raisons des progrès constatés sont analysées dans la troisième partie. Nous constatons que peu de stratégies effectives ont été développées par l'État togolais, mais des avancées importantes au niveau juridique sur le plan de l'égalité filles/garçons ou sur celui de l'égalité femmes/hommes peuvent être recensées.

Suite à ce constat, nous identifions, dans la quatrième partie, les obstacles à surmonter en vue de poursuivre la réduction des inégalités sexuelles tant dans l'enseignement primaire que secondaire. Ces obstacles se situent à la fois au sein du système scolaire (redoublements encore très élevés en particulier pour les filles), réussites aux examens des filles très inférieures à celles des garçons) et au sein du marché de l'emploi (absence de débouchés pour les filles diplômées, absence de politiques en faveur de l'emploi des femmes).

Enfin, dans la cinquième et dernière partie, nous analysons les progrès de la scolarisation féminine au regard de l'évolution des rapports de genre. Nous constatons que la crise politique et économique qui atteint toujours le Togo n'est guère favorable ni au développement de la scolarisation, ni à la réduction des inégalités scolaire selon le sexe. Cependant, le Togo apparaît très en avance sur la prise en compte des discriminations sexuelles et sur le développement des moyens juridiques à mettre en œuvre afin de lutter contre celles-ci.

1. Bref rappel historique et présentation rapide du système scolaire togolais

1.1. Bref rappel historique

En 1960, le Togo se situe parmi les pays les plus scolarisés d'Afrique francophone. Les années qui suivent l'accession à l'indépendance enregistrent un développement rapide du système scolaire qui permet au Togo de s'engager vers la scolarisation primaire universelle. Cependant, cette progression est brutalement remise en cause au début des années 1980, et le Togo apparaît alors comme le pays le plus atteint par le phénomène de *déscolarisation*¹ (Lange, 1987). Cette déscolarisation touchera tout particulièrement les filles et remettra en

¹ L'ampleur du phénomène de déscolarisation a été très variable selon les pays africains, mais le Togo est l'un des pays les plus touchés par la déscolarisation, le taux de scolarisation primaire passe de 72,1 % en 1980/81 à 52,6 % en 1984/85. Pour ces deux dates, les effectifs du primaire sont passés de 506 788 à 454 209 élèves. Tous cycles confondus (primaire, secondaire et supérieur), le système scolaire togolais a « perdu » en quatre ans près de 100 000 élèves ou étudiants, passant pour les mêmes dates, d'un effectif total de 645 199 à 549 649, en dépit d'une forte croissance démographique des effectifs scolarisables (Lange, 1998).

cause la progression de la parité filles/garçons, en particulier dans l'enseignement primaire. Le pays ne se remettra jamais complètement de cette crise financière, économique et scolaire, puisque le début des années 1990 sera marqué par une grave crise politique qui perturbera plusieurs années scolaires (en particulier, l'année 1991/92) où une partie de la population a dû fuir les exactions du régime en place pour se réfugier dans les pays limitrophes. Une partie des enfants réussira à s'inscrire dans les écoles de ces pays d'accueil, mais pour les plus défavorisés, l'arrêt de la scolarisation sera définitif. Le Togo connaît ainsi une seconde période de déscolarisation au cours des années 1991/92 et 1993/94. Les effectifs remontent ensuite rapidement mais l'enseignement primaire est de nouveau touché par la baisse des effectifs en 1999/00 et malgré l'augmentation des effectifs en 2000/01, le premier degré « *n'est pas encore à son niveau d'il y a deux ans (1998/1999)* »².

Cette crise politique se soldera par le retrait des aides bilatérales ou multilatérales (Union européenne) qui ne seront pas sans conséquences sur le développement socio-économique du pays et sur l'aide apportée au Togo dans le domaine de la scolarisation.

1.2. Présentation rapide du système scolaire

Le système scolaire togolais comporte quatre degrés d'enseignement³ :

- l'enseignement du premier degré qui comprend l'enseignement préscolaire et l'enseignement primaire (six années d'étude qui s'achèvent sur le CEPD) ;
- l'enseignement du deuxième degré (1^{er} cycle de l'enseignement secondaire qui dure quatre ans et se termine par l'examen du BEPC) ;
- l'enseignement du troisième degré (second cycle de l'enseignement secondaire qui comporte trois années d'étude et s'achève avec l'examen du Bac) ;
- l'enseignement du quatrième degré (qui regroupe les cycles de l'enseignement supérieur de trois à sept ans).

Contrairement aux autres pays d'Afrique francophone (Burkina Faso, Mali, Sénégal...), le Togo n'a pas élaboré de Plan décennal pour l'éducation, mais une « Politique nationale du secteur de l'éducation et de la formation » a été établie en 1998⁴. Cependant, en termes d'objectifs à atteindre, cette politique est nettement moins ambitieuse que celle développée par les pays africains ayant mis en place des plans décennaux. Par ailleurs, on note la quasi-absence d'objectifs quantitatifs, ce qui constitue un risque réel de voir la décennie 2000-2010 n'enregistrer aucun progrès en terme de fréquentation scolaire et de réduction des inégalités selon le sexe. L'un des rares objectifs quantitatifs exprimés est celui relatif à l'enseignement primaire dont le taux net de scolarisation devra atteindre les 80 % en 2010 (RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 1998 : 18), alors qu'il est déjà de 76,2 % en 2000/01 selon la DGPE.

2. Des progrès notables mais lents entre 1990/91 et 2000/01

² DGPE, Annuaire statistique 2000-2001. Voir aussi évolution des effectifs, tableau 3, ci-après.

³ Source : RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT, 1998. *Politique nationale du secteur de l'éducation et de la formation*, Société nouvelle d'édition et de communication, Lomé, 37 p.

⁴ Source : RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 1998. *Op. cit.*

L'étude des inégalités scolaires selon le sexe indique que la progression de la parité filles/garçons est d'une part très lente, d'autre part qu'elle n'est pas continue. Un bref aperçu historique de l'évolution permet de rappeler que les acquis en matière de lutte contre les inégalités sexuelles à l'école peuvent être remis en cause en fonction de l'évolution socio-économique ou politique du pays, comme ce fut le cas au Togo pendant la période de crise économique et financière (1980-1985) ou la crise socio-politique (1991-1994) que connut le pays.

L'analyse de l'évolution de la parité filles/garçons dans l'enseignement primaire togolais de 1973/74 à 1988/89 montre que les progrès de l'indice de parité filles/garçons sont importants de 1973/74 à 1981/82, l'indice passant de 0,49 à 0,65 en seulement 8 ans. A partir de 1982/83, la parité filles/garçons stagne, puis régresse jusqu'à la fin des années 1980 (tableau 1). Après avoir connu des progrès constants de la parité filles/garçons dans l'enseignement primaire depuis l'avènement de l'indépendance, on constate donc la crise scolaire que connaît alors le Togo engendre un recul de l'égalité selon le sexe face l'école. Ce recul est important et l'indice de parité de l'année 1992/93 (tableau 3) est le même que celui de l'année 1981/82, soit de 0,65.

Tableau 1 : Évolution de la parité filles/garçons dans l'enseignement primaire de 1973/74 à 1988/89 au Togo

Années scolaires	Parité F/G
1973/74	0,49
1974/75	0,51
1975/76	0,53
1976/77	0,56
1977/78	0,59
1978/79	0,61
1979/80	0,63
1980/81	0,64
1981/82	0,65
1982/83	0,65
1983/84	0,64
1984/85	0,63
1985/86	0,62
1986/87	0,62
1987/88	0,63
1988/89	0,63

N.B. : en caractères gras, sont indiquées les années où la parité F/G a diminué ou stagné

Source : Lange, 1998 : 260

Dans l'enseignement secondaire, on observe également une situation instable entre 1970/71 et 1980/81. Dans le second degré (1^{er} cycle de l'enseignement secondaire ou collège), la parité filles/garçons stagne au début de la décennie, puis commence à progresser à la fin de la décennie. A l'inverse, dans le troisième degré (2^e cycle de l'enseignement secondaire ou lycée), la parité filles/garçons progresse en début de décennie, puis régresse lentement à la fin de la décennie.

Tableau 2 : Évolution de la parité filles/garçons dans l'enseignement secondaire de 1970/71 à 1980/81 au Togo

Années scolaires	Parité filles/garçons	
	Second degré (collège)	Troisième degré (lycée)
1970/71	0,27	0,19
1971/72	0,33	0,18
1972/73	0,31	0,21
1973/74	0,32	0,20
1974/75	0,31	0,20
1975/76	0,32	0,20
1976/77	0,31	0,19
1977/78	0,31	0,19
1978/79	0,32	0,18
1979/80	0,33	0,17
1980/81	0,34	0,18

N.B. : en caractères gras, sont indiquées les années où la parité F/G a diminué ou stagné

Source : Lange, 1998 : 171

2.1. L'évolution de la parité filles/garçons au cours des années 1990 dans l'enseignement primaire au Togo

La décennie 1990 connaît de même des évolutions contrastées : au début, les progrès apparaissent très lents puis s'accélérent au cours des cinq dernières années de telle sorte que l'essentiel des progrès enregistrés se concentre sur cette période (tableau 3).

Tableau 3 : Évolution des effectifs selon le sexe et rapport de parité filles/garçons dans l'enseignement primaire de 1990/91 à 2000/01 au Togo

Années scolaires	1 ^{er} degré		
	Garçons	Filles	F/G
1990/91	391 320	255 642	0,65
1991/92	391 695	260 853	0,67
1992/93	128 816	83 830	0,65
1993/94	397 874	265 252	0,67
1994/95	453 495	308 642	0,68
1995/96	487 428	337 198	0,69
1996/97	508 695	361 643	0,71
1997/98	511 351	372 962	0,73
1998/99	542 992	410 894	0,76
1999/00	514 001	400 918	0,78
2000/01	526 854	418 519	0,79

Source : Direction générale de la planification de l'éducation, *Annuaire statistiques scolaires*, de 1990/91 à 2000/01.

2.2. La progression de la parité filles/garçons dans l'enseignement secondaire au Togo au cours de la décennie 1990

Au cours de la décennie 1990, la progression de l'indice de parité filles/garçons dans l'enseignement secondaire est sans conteste. Cet indice passe de 0,37 en 1990/91 à 0,50 en 2000/01 dans le deuxième degré (1^{er} cycle de l'enseignement secondaire) et de 0,19 à 0,27 dans le troisième degré (2^e cycle de l'enseignement secondaire). Cette progression est donc beaucoup plus forte dans le deuxième degré que dans le troisième, ce qui indique que les filles rencontrent encore des difficultés à poursuivre leurs études au lycée.

Dans le deuxième degré, l'essentiellement des points gagnés l'ont été au cours des quatre dernières années, ce qui peut apparaître comme positif, si l'on pose l'hypothèse qu'il s'agit d'un mouvement social en faveur de la scolarisation des filles. Reste à savoir si ce mouvement, sans doute impulsé pour partie par les politiques en faveur de la scolarisation des filles, va ou non se poursuivre, compte tenu de l'instabilité des progrès en matière de scolarisation des filles. Si ce mouvement est accompagné de politiques d'éducation adéquates (ce qui ne semble pas vraiment le cas actuellement), on peut espérer la poursuite des avancées des filles.

Dans le troisième degré, la progression de l'indice de parité entre 1990/91 et 2000/01 est plus lente et plus étalée sur la période. Cependant, on peut espérer que cet indice continue de progresser de façon régulière au cours des prochaines années compte tenu des progrès très récents et très rapides (entre 1998/99 et 2000/01) enregistrés dans le second degré. Ces progrès de la fréquentation féminine dans le deuxième degré constituent une avancée importante pour la poursuite des scolarités féminines vers le troisième degré et l'université, nécessaire à l'insertion des femmes sur le marché du travail.

Tableau 4 : Évolution des effectifs des garçons et des filles et rapport de parité filles/garçons selon les cycles de l'enseignement secondaire (2^e et 3^e degrés) de 1990/91 à 2000/01 au Togo

Années scolaires	2 ^e degré			3 ^e degré		
	Garçons	Filles	F/G	Garçons	Filles	F/G
1990/91	70 888	26 343	0,37	16 508	3 219	0,19
1991/92	71 915	26 416	0,37	18 589	3 369	0,18
1992/93	24 892	9 977	0,40	1 772	327	0,18
1993/94	77 874	29 490	0,38	16 118	2 943	0,18
1994/95	86 988	33 897	0,39	20 752	4 080	0,20
1995/96	97 267	37 768	0,39	22 319	4 618	0,21
1996/97	99 858	39 975	0,40	25 217	5 675	0,23
1997/98	109 614	45 588	0,42	26 441	6 421	0,24
1998/99	123 135	55 191	0,45	30 807	7 351	0,24
1999/00	137 251	66 837	0,49	31 007	8 495	0,27
2000/01	150 369	75 389	0,50	34 762	9 256	0,27

Source : Direction générale de la planification de l'éducation, *Annuaire statistiques scolaires*, 1990/91 à 2000/01.

3. Les raisons scolaires des progrès

3.1. Le développement de l'offre scolaire

Les raisons des progrès tiennent essentiellement au développement global de la scolarisation au cours des dernières années. En effet, en dépit des crises scolaires à répétition que connaît le Togo depuis le début des années 1980, entraînant des périodes de déscolarisation, sur le long terme, les effectifs scolaires continuent de progresser. Toujours sur le long terme, les effectifs féminins ont crû plus rapidement que ceux des garçons permettant l'amélioration de l'indice de parité filles/garçons, tout particulièrement au cours de la décennie 1990, aussi bien dans l'enseignement primaire que secondaire (tableaux 3 et 4).

Il est difficile d'identifier les politiques de l'État togolais en faveur de la scolarisation des filles. En effet, peu de stratégies effectives ont été développées au Togo. Cependant, des avancées importantes au niveau juridique sur le plan de l'égalité filles/garçons ou sur celui de l'égalité femmes/hommes peuvent être recensées.

Dès la réforme scolaire de 1975, l'égalité filles/garçons est affirmée : « *Tout au long du cursus scolaire, l'école doit offrir des chances égales aux filles comme aux garçons* » (Ministère de l'Éducation nationale, 1975). Cette loi sera suivie en 1984 d'une loi relative à « *la protection des filles et des garçons régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement ou dans un centre de formation professionnelle* » (loi n° 84-14 du 16 mai 1984) visant à mettre fin aux abus sexuels dont sont souvent victimes les élèves. Si cette loi avait suscité l'approbation générale des parents, elle ne fut malheureusement appliquée que peu de temps. Très vite, les autorités judiciaires renoncèrent à poursuivre ceux qui enfreignaient cette loi.

Enfin, différentes lois destinées à lutter contre les discriminations sexuelles ou les violences faites aux filles et aux femmes ont été également votées (voir ci-après).

3.2. La diversification du champ scolaire et l'émergence de nouveaux acteurs de l'offre scolaire

Comme d'autres pays d'Afrique francophone, le Togo disposait, jusqu'au début des années 1990, d'un système scolaire où le rôle de l'État était déterminant. La part de l'enseignement public n'avait pas cessé de progresser depuis les années de l'indépendance jusqu'aux années 1980. A partir de la crise scolaire des années 1980-1985, la part de l'enseignement public diminue, tout d'abord au profit de l'enseignement privé laïc (autrefois quasiment inexistant), puis également au profit des écoles communautaires.

Alors que depuis la crise politique du début des années 1990, le Togo ne bénéficie pratiquement plus de l'aide bilatérale ou multilatérale (Union européenne) en provenance de nombreux pays occidentaux, suite aux sanctions prises par ces pays contre le régime dictatorial et le refus du gouvernement togolais de répondre à l'injonction d'une démocratisation du système politique, le rôle des ONG internationales, des organismes onusiens (UNICEF), ou de la Banque mondiale est devenu déterminant. Si la Banque mondiale apporte une expertise internationale (Banque mondiale, 1995) ou une aide ponctuelle (PAGED), le rôle des ONG internationales ou de certains organismes onusiens (UNICEF) est devenu primordial dans l'aide aux populations les plus démunies.

Par exemple, l'action des ONG s'est située sur le plan du développement de l'offre d'éducation (en particulier auprès de populations qui n'avaient aucun accès à l'école) et sur le plan de la reconnaissance juridique par l'État des écoles communautaires (Gbogbotchi *et al.*, 2000). Des programmes d'aide à la scolarisation des filles ont aussi été mis en place par les ONG.

4. Les difficultés à surmonter pour améliorer l'indice de parité filles/garçons

4.1. Des taux de redoublement toujours très élevés

Depuis l'indépendance, le système scolaire togolais a toujours été très sélectif, éliminant toujours plus d'élèves qu'il n'en retenait. Les pourcentages de redoublants ont toujours été très élevés (le plus souvent supérieurs à 30 % dans l'enseignement primaire) en général et ceux des filles encore plus que ceux des garçons.

Au cours de la décennie 1990, on ne relève pas de nette amélioration et il faut attendre l'année 2000/01 pour enfin constater la baisse du pourcentage de redoublants (tableau 5) inscrits dans l'enseignement primaire. De même, on constate que l'écart filles/garçons tend à se réduire. En dépit de cette baisse, près d'un quart des places offertes dans l'enseignement primaire sont occupées par des redoublants en 2000/01.

L'analyse du rendement interne dans l'enseignement primaire depuis deux décennies indique une amélioration d'ensemble récente que l'on peut situer au milieu des années 1990 (tableau 6). Malheureusement, les tableaux statistiques fournis ne sont pas désagrégés selon le sexe, ce qui ne permet pas de mesurer l'évolution des inégalités filles/garçons⁵. Notons que certaines années, en 1983/84 ou en 1984/85 par exemple, avec des taux de promotion inférieurs à 50 %, l'enseignement primaire togolais a éliminé plus d'élèves qu'il n'en promouvait. Entre 1980/81 et 1995/96, les taux de redoublement se situent entre 30,9 %

⁵ Les données sont pourtant issues d'un rapport portant spécifiquement sur la scolarisation des filles (Kotokou, 1999).

(minimum obtenu l'année 1995/96) et 40 % (maximum observé l'année 1988/89). Pour la même période, les taux d'abandon se situent entre 6,5 % (minimum obtenu l'année 1986/87) et 17,3 % (maximum constaté l'année 1983/84)⁶.

Ce faible rendement scolaire n'a pas les mêmes conséquences selon le sexe de l'enfant. Les filles, volontiers décrites comme moins douées pour les études (Quashié *et al.*, 1992 ; Banque mondiale, 1995 ; Kotokou, 1999), subissent doublement cette sélection excessive du fait de la stigmatisation dont elles sont victimes et qui renvoie leurs échecs scolaires aux supposés culturels définissant le sexe féminin (Lange, 1998). Par ailleurs, les redoublements successifs tant des garçons que des filles influent sur l'âge moyen des élèves. En 1986/87, plus de 60 % (59 % pour les filles, 64 % pour les garçons) des élèves de CM2 avaient au moins deux ans de retard (Lange, 1998 : 175). Pour la même année, dans le deuxième degré, plus des trois quarts des élèves inscrits en classe de 3^e avaient au moins deux ans de retard et dans le troisième degré, environ 88 % des élèves inscrits en classe de terminale avaient au moins deux ans de retard (89 % pour les garçons et 86 % pour les filles) (Lange, 1998 : 176). On observe que, dans les classes retenues ici (CM2, troisième et terminale), les filles étaient toujours plus jeunes que les garçons (Lange, 1998). Or, on sait qu'elles doublent plus souvent leurs classes et qu'elles échouent plus fréquemment aux examens que les garçons. Ainsi peut-on confirmer l'hypothèse selon laquelle la tolérance face aux redoublements successifs est moins grande de la part des parents lorsqu'il s'agit d'une fille. Ils hésitent donc moins à retirer de l'école les filles en situation d'échec scolaire.

Enfin, l'âge des élèves n'a pas non plus la même conséquence pour les filles et les garçons du fait de la différence de l'âge au premier mariage, les filles ayant tendance à être mariées peu après la puberté. Or, toujours pour l'année 1986/87, pour laquelle nous disposons de données sur l'âge des élèves, on note que 43 % des filles inscrites en CM2 sont déjà âgées de 14 ans et plus (et 14 % d'entre elles ont déjà plus de 16 ans). Rappelons que l'âge moyen au premier mariage pour les filles se situe à 17 ans en milieu rural et à 20 ans en milieu urbain (Kotokou, 1999 : 13).

Tableau 5 : Pourcentage de redoublants selon le sexe et selon le type d'école dans l'enseignement primaire en 2000/01 au Togo

Types d'école	Pourcentages de redoublants		
	Garçons	Filles	Ensemble
Public	26,0	27,0	26,5
Privé confessionnel	25,2	25,5	25,4
Privé laïc	10,1	10,4	10,2
EDIL	24,8	26,5	25,5
Total	23,8	24,3	24,0

Source : DGPE, Annuaire statistique 2000/01.

⁶ Pour la décennie 1990, il n'est pas possible d'obtenir une série complète compte tenu des troubles politiques et sociaux.

Tableau 6 : Évolution du rendement interne dans l'enseignement primaire en 1981/82, 1985/86, 1990/91, 1995/96

Années scolaires	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
1981/82	52,8	36,2	11,0
1985/86	53,0	35,5	11,5
1990/91	53,2	39,5	7,3
1995/96	62,3	30,9	6,8

Source : DGPE, cité par Kotokou (1999).

4.2. Des taux féminins de réussite aux examens toujours inférieurs à ceux des garçons

Les taux féminins de réussite aux examens ont toujours été inférieurs à ceux des garçons⁷. On constate selon les années de très fortes différences entre filles et garçons (tableau 7).

Tableau 7 : Évolution des taux de réussite aux examens du CEPD, BEPC, Probatoire et Bac selon le sexe de 1970/71 à 1985/86 au Togo

Années scolaires	CEPD			BEPC			Probatoire			Baccalauréat		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1970/71	56	52	55	36	24	34	38	32	38	54	61	55
1971/72	33	25	31	47	40	46	43	49	43	59	69	60
1972/73	35	30	34	27	19	26	44	35	42	59	64	60
1973/74	65	59	64	34	39	35	41	36	43	49	55	50
1974/75	45	35	43	44	35	43	48	42	48	55	73	57
1975/76	52	38	48	14	11	13	30	27	30	39	55	42
1976/77	54	42	52	45	33	43	25	27	25	39	59	42
1977/78	57	43	53	26	17	24	-	-	-	29	26	28
1978/79	55	42	51	28	16	27	-	-	-	25	18	24
1979/80	36	27	33	?	?	?	-	-	-	24	22	24
1980/81	43	35	41	17	11	16	-	-	-	16	15	16
1981/82	44	34	41	12	7	11	5	3	5	10	9	10
1982/83	44	34	40	20	12	18	29	22	28	17	16	17
1983/84	35	28	33	20	13	18	40	39	40	21	23	22
1984/85	54	45	51	24	16	23	45	43	44	32	30	32
1985/86	39	32	37	46	32	43	28	29	28	29	29	29

N.B. : A la rentrée 1976-77, l'examen du CEPE est remplacé par le CEPD ; le probatoire a été supprimé de 1977-78 à 1980-81 ; tous les résultats à l'examen du BEPC de juin 1980 n'ont pas été donnés.

Source : Lange, 1998 : 181.

⁷ A l'exception des taux de réussite au baccalauréat en ce qui concerne le début de la décennie 1970. La meilleure performance des filles au baccalauréat au début des années 1970 s'explique par la sur-représentation des filles originaires des classes sociales favorisées (par rapport aux garçons issus de milieux sociaux plus divers).

Pour la décennie 1990, nous n'avons pris en compte que deux années seulement, celle de 1994/95 et celle de 2000/01, compte tenu de l'impossibilité d'obtenir la série complète. On constate qu'aux deux dates prises en compte, l'écart filles/garçons demeure important, même s'il semble se réduire.

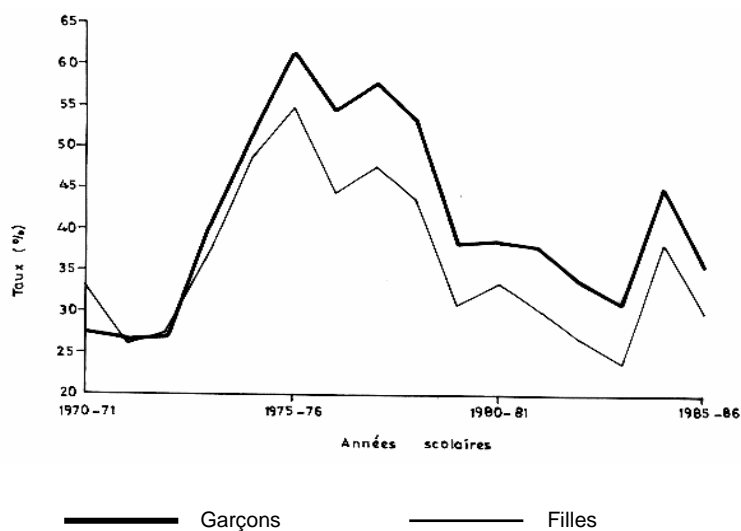
Tableau 8 : Effectifs des élèves présentés et admis et taux de réussite au CEPD selon le sexe en 1994/95 et 2000/01 au Togo

Années scolaires	Présentés			Admis			% de réussite		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1994/95	43 457	21 094	64 551	19 926	7 563	27 489	46%	36%	43%
2000/01	60 752	35 689	96 441	46 433	25 038	71 471	76%	70%	74%

Source : DGPE, Annuaire statistiques de 1994/95 et 2000/01.

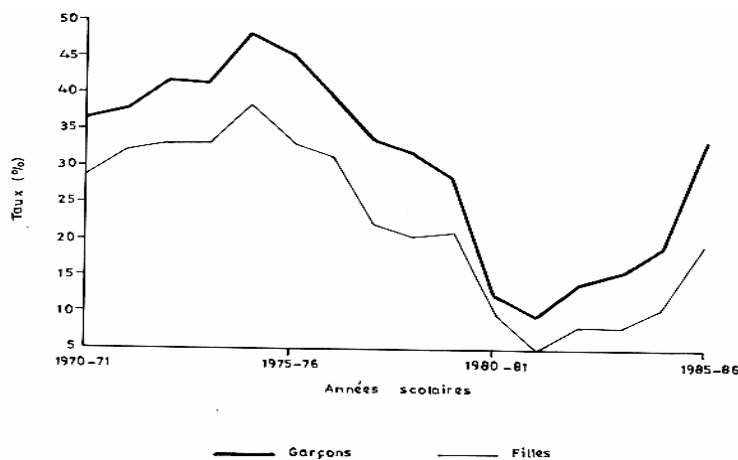
Le Togo apparaît comme l'un des pays africains où les inégalités de réussite à l'école selon le sexe sont les plus fortes. Outre les taux de redoublements et les taux d'abandon plus élevés chez les filles que les garçons, les taux féminins de réussite aux examens plus faibles, on constate aussi que les filles ont plus de difficultés à franchir les passages entre les différents degrés, comme l'attestent les deux graphiques ci-dessous (graphiques 1 et 2).

Graphique 1 : Évolution des taux de promotion du CM2 en 6^e, selon le sexe de 1970/71 à 1985/86 au Togo



Source : Lange (1998 : 185)

Graphique 2 : Évolution des taux de promotion de 3^e en seconde, selon le sexe de 1970/71 à 1985/86 au Togo



Source : Lange (1998 : 185)

4.3. Des inégalités scolaires filles/garçons variables selon le type d'école

Les inégalités scolaires selon le sexe varient beaucoup selon le type d'école. Les écoles privées qui s'adressent à des familles aisées possèdent la parité la plus élevée. Si on considère l'ordre croissant de la parité filles/garçons au sein de ces établissements privés, on obtient le classement suivant : l'enseignement privé catholique (0,78) est suivi par l'enseignement privé protestant (0,83) puis par l'enseignement privé laïc (0,93) qui possède la meilleure parité filles/garçons. Ce classement correspond pour partie au classement « symbolique » des meilleures écoles et surtout à celui du coût de la scolarité : la parité filles/garçons est plus élevée dans les écoles les plus sélectives et les plus coûteuses qui s'adressent en priorité aux classes moyennes ou favorisées.

Les écoles islamiques enregistrées (très peu nombreuses au Togo) possèdent une parité inférieure à la moyenne des écoles, à l'instar de la plupart des pays africains francophones. Mais ce sont les écoles communautaires (ÉDIL) qui possèdent la parité filles/garçons la plus faible (0,63).

Tableau 9 : Effectifs des garçons et des filles et parité filles/garçons selon le type d'école dans l'enseignement primaire au Togo en 2000/01

Types d'école	Garçons	Filles	Parité F/G	Total
Public	317 465	252 303	0,79	569 768
Catholique	68 268	53 053	0,78	121 321
Protestant	23 682	19 539	0,83	43 221
Islamique	626	446	0,71	1 072
Privé laïc	65 404	60 958	0,93	126 362
ÉDIL	51 139	32 220	0,63	83 359
Ensemble des écoles	526 854	418 519	0,79	945 103

Source : DGPE, Annuaire statistique de 2000/01

4.4. Un enseignement préscolaire très peu développé et en régression

L'enseignement préscolaire togolais n'a connu aucun développement depuis environ 14 ans. En 1986/87, les effectifs scolarisés s'élevaient à 9 844 élèves (4 746 filles et 5 098 garçons)⁸ et en 2000/01 à 10 484 (5 220 filles et 5 264 garçons) (tableau 10). Compte tenu de la forte croissance démographique que connaît le Togo, on peut estimer que le nombre de places offertes dans le préscolaire par rapport aux enfants en âge d'y être inscrits est en nette diminution depuis 14 ans.

Cependant, à l'instar d'autres pays d'Afrique francophone, le Togo autorise l'inscription à l'école primaire de plus en jeune, ce qui permet de répondre à la demande d'éducation préscolaire non satisfaite. Ainsi de 1986/87 à 1996/97, le pourcentage d'enfants âgés de 5 ans est passé de 40,8 % à 27,7 %⁹ et les enfants âgés de moins de 5 ans représentent dorénavant presque les trois quarts des effectifs du préscolaire. L'inscription de plus en jeune à l'école primaire ne concerne cependant que les enfants issus des classes sociales aisées et urbanisées.

S'il ne retient que la décennie 1990, le bilan de l'évolution de l'enseignement préscolaire togolais est donc très décevant et inquiétant : le nombre d'enfants scolarisés a diminué alors que la progression annuelle des enfants en âge d'être scolarisés est estimée à environ 2,8 % par an. L'enseignement public a ainsi « perdu » 1 182 élèves entre 1990/91 et 2000/01. Par contre, la création de jardins d'enfants par les ÉDIL a permis de scolariser 904 élèves (457 garçons et 447 filles) en 2000/01¹⁰. C'est donc bien le retrait de l'État qui a provoqué ce recul de l'enseignement préscolaire.

Par contre, les filles et les garçons sont scolarisés sans discrimination dans cet enseignement (tableau 10), ce qui s'explique pour partie par l'origine sociale très favorisée des enfants inscrits en préscolaire à l'exception des enfants scolarisés dans les ÉDIL. Cependant, l'importance de l'enseignement préscolaire du point de vue des inégalités de genre tient essentiellement au fait qu'il joue un rôle important dans la scolarisation des fillettes et des jeunes filles, tant dans la fréquentation que dans la réussite scolaire, en les libérant de la garde des plus jeunes enfants. A ce niveau, le recul constaté peut constituer un frein à la scolarisation des filles et des jeunes filles.

⁸ Source : DGPE, Annuaire national des statistiques scolaires de 1996/97.

⁹ Source : Annuaire national des statistiques scolaires de 1996/97.

¹⁰ Source : Annuaire national des statistiques scolaires de 2000/01.

Tableau 10 : Évolution des effectifs des élèves de l'enseignement préscolaire selon le sexe et parité filles/garçons de 1990/91 à 2000/01 au Togo

Années scolaires	Préscolaire			Total
	Garçons	Filles	Parité F/G	
1990/91	5 463	5 641	1,03	11 104
1991/92
1992/93
1993/94	5 291	5 235	0,99	10 526
1994/95	5 149	4 949	0,96	10 098
1995/96	5 280	5 074	0,96	10 354
1996/97	5 381	5 108	0,95	10 489
1997/98
1998/99
1999/00	4 603	4 829	1,05	9 432
2000/01	5 264	5 220	0,99	10 484

NB : données manquantes :

Source : Direction générale de la planification de l'éducation, *Annuaire statistiques scolaires* de 1990/91 à 2000/01

4.5. Une parité enseignantes/enseignants qui se dégrade rapidement dans les trois degrés d'enseignement

La parité enseignantes/enseignants se dégrade de façon continue quelle que soit le degré d'enseignement pris en compte, comme l'indiquent de façon crue les tableaux 11, 12, et 13.

Tableau 11 : Évolution des effectifs des enseignants et des enseignantes et pourcentage d'enseignantes dans l'enseignement préscolaire de 1990/91 à 2000/01 au Togo

Années scolaires	Enseignants et enseignantes du préscolaire			Total
	Enseignants	Enseignantes	% d'enseignantes	
1990/91	0	396	100,00%	396
1991/92
1992/93
1993/94		395	100,00%	395
1994/95	2	393	99,49%	395
1995/96	5	441	99,10%	445
1996/97	8	457	97,44%	469
1997/98
1998/99
1999/00	15	543	97,31%	558
2000/01	45	601	93,03%	646

N.B. : Données non disponibles =

En caractères gras, sont indiquées les années où le pourcentage d'enseignantes a diminué.

Source : DGPE, *Annuaire statistiques scolaires* de 1990/91 à 2000/01.

Tableau 12 : Évolution des effectifs d'enseignants et d'enseignantes et rapport de parité femmes/hommes dans l'enseignement primaire de 1990/91 à 2000/01 au Togo

Années scolaires	Enseignement primaire		
	Hommes	Femmes	F/H
1990/91	8 975	2 085	0,23
1991/92	
1992/93	
1993/94	10 480	2 007	0,19
1994/95	11 667	2 225	0,19
1995/96	13 868	1 849	0,13
1996/97	16 513	2 787	0,17
1997/98	16 876	2 677	0,16
1998/99	19 997	3 110	0,16
1999/00	21 197	3 227	0,15
2000/01	24 089	3 434	0,14

N.B. : Données non disponibles =

En caractères gras, sont indiquées les années où la parité F/H a diminué ou stagné

Source : Direction générale de la planification de l'éducation, *Annuaire statistiques scolaires* de 1990/91 à 2000/01.

Tableau 13 : Évolution des effectifs des enseignants et des enseignantes et rapport de parité femmes/hommes dans l'enseignement secondaire (2^e et 3^e degrés d'enseignement) de 1990/91 à 2000/01 au Togo

Années scolaires	2 ^e degré			3 ^e degré		
	Hommes	Femmes	F/H	Hommes	Femmes	F/H
1990/91	2 884	360	0,12	772	123	0,16
1991/92
1992/93
1993/94	2 049	197	0,10	555	117	0,21
1994/95	3 216	390	0,12	814	131	0,16
1995/96	3 146	381	0,12	1 089	120	0,11
1996/97	3 380	370	0,11	1 429	188	0,13
1997/98	3 504	362	0,10	1 421	197	0,14
1998/99	3 516	368	0,10	1 438	166	0,12
1999/00	4 982	439	0,09	1 572	130	0,08
2000/01	5 558	454	0,08	1 575	133	0,08

N.B. : Données non disponibles =

En caractères gras, sont indiquées les années où la parité F/H a diminué ou stagné

Source : Direction générale de la planification de l'éducation, *Annuaire statistiques scolaires*, 1990/91 à 2000/01.

4.6. L'absence de débouchés pour les jeunes filles diplômées

Depuis l'entrée en vigueur des PAS, les débouchés pour les diplômés se sont considérablement réduits du fait de la fermeture des entreprises mixtes ou d'État et de l'absence de recrutements dans la fonction publique (Lange, 1987). Comme le montre l'évolution de la parité enseignantes/enseignants, la concurrence filles/garçons pour l'obtention des rares postes offerts s'est accrue de telle sorte que les filles sont de plus en plus exclues de ces postes au profit des garçons, y compris dans les domaines de travail traditionnellement considérés comme féminins, comme par exemple, l'enseignement des très jeunes enfants (enseignement préscolaire).

De fait, les jeunes filles, consciemment ou inconsciemment, anticipent leur exclusion du travail salarié et préparent leur entrée, dès le plus jeune âge, vers le secteur informel, essentiellement le commerce, en ce qui concerne les jeunes filles résidant en ville. Les enquêtes de terrain réalisées au Togo montrent ainsi que tant les filles que leurs parents anticipent cette destinée vers le secteur du commerce et du coup justifient l'inutilité des études pour les filles¹¹.

Contrairement à d'autres pays africains, le Togo n'a pris aucune mesure pour favoriser le recrutement des femmes dans la fonction publique (en particulier dans l'enseignement). De fait, cette absence de politiques en faveur de l'emploi féminin s'est soldée par une dégradation de la parité enseignantes/enseignants dans l'ensemble des degrés d'enseignement et la parité femmes/hommes au sein du ministère de l'Éducation apparaît comme l'une des faibles (0,26), par rapport à d'autres ministères (tableau 14). Pourtant, en ce qui concerne l'emploi féminin, différents auteurs avaient déjà mentionné la nécessité de « *quotas réservés aux femmes diplômées lors des recrutements tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Un fonds spécial destiné à aider les femmes diplômées désireuses de créer des entreprises stimulerait également la scolarisation des filles* » (Quashié *et al.*, 1992 : 71).

En plus de cette faible représentativité dans l'emploi du secteur public, on observe que les femmes occupent le plus souvent des postes subalternes et moins qualifiés que les hommes (URD, 2002). Par ailleurs, à diplôme égal, elles occupent des postes inférieurs aux hommes, à l'exception des seules femmes diplômées de l'université (URD, 2002).

Tableau 14 : Effectifs de la fonction publique dans quatre ministères selon le sexe et parité F/H en 2002 au Togo

Ministères	Effectifs			Parité F/H
	Hommes	Femmes	Total	
Santé	2 140	1 713	3 853	0,80
Plan	179	90	269	0,50
Justice	240	74	314	0,31
Education	10 298	2 653	12 951	0,26
Total des 4 ministères	12 857	4 530	17 387	0,35

Source : DGIPE, 2002, cité par URD, *Le genre dans la fonction publique togolaise, Rapport de recherche*, URD, Lomé, 2002.

5. Progrès de la scolarisation féminine et évolution des rapports de genre

¹¹ Banque mondiale, 1995 ; Kotokou, 1999 ; Quashié *et al.*, 1992 ; Unité de recherche démographique, 1999.

5.1. Des progrès importants du point de vue législatif

Du point de vue de la scolarisation, dès la réforme scolaire de 1975, l'égalité filles/garçons est affirmée. Du point de vue juridique, le Togo affirme de même l'égalité des citoyens selon le sexe et tente de mettre l'ensemble des textes juridiques en adéquation avec cette position. Différentes lois ont été votées ces dernières années en vue de combattre les harcèlements sexuels dont sont victimes les jeunes filles scolarisées ou les mutilations génitales dont sont victimes les fillettes. Parmi les autres réformes récemment adoptées, on peut citer le document de politique de planification familiale qui vise la libéralisation des méthodes contraceptives. Auparavant, les méthodes contraceptives modernes n'étaient délivrées qu'aux seules femmes mariées et possédant une autorisation de leur époux. Depuis avril 1992, tout couple ou individu est libre de son choix. La nouvelle constitution de 1992 a également permis de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, comme par exemple en matière d'accès à la nationalité togolaise (URD, 1999 : 2.4)¹².

Enfin, le Togo est l'un des rares pays du Sud à réfléchir sur l'évolution nécessaire du Code des personnes et de la famille (RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2002). En effet, comme dans la plupart de ces pays, le Code des personnes et de la famille est très discriminant envers les femmes et en contradiction avec la Constitution du pays qui affirme l'égalité des femmes et des hommes (URD, 1999 : 2.21-2.22).

5.2. Mais des lois peu appliquées et une absence de politiques en faveur de la scolarisation des filles ou de l'emploi des femmes

Ces progrès importants d'un point de vue juridique se heurtent cependant à l'absence d'application de ces lois destinées soit à protéger les filles ou les femmes, soit à éliminer les discriminations envers les femmes. Ainsi les violences dont sont victimes les femmes semblent de plus en plus nombreuses (Vignikin et Gbetoglo, 2003), sans être pour autant traduites devant la justice. Le recours aux lois coutumières (beaucoup moins favorables aux femmes que le code civil) demeure la pratique la plus courante, tout particulièrement en milieu rural. On peut également citer la loi n° 84-14 du 16 mai 1984 (visant à mettre fin aux abus sexuels dont sont victimes les élèves) qui n'a quasiment jamais été appliquée.

L'absence de politiques et de stratégies effectives en faveur de la scolarisation des filles, tout comme l'absence de politiques en faveur de l'emploi féminin (en particulier dans les métiers de l'enseignement) n'autorise pas d'espérer de rapides progrès qui permettraient de répondre aux objectifs de l'EPT visant à la parité filles/garçons dans l'enseignement, ne serait-ce que dans l'enseignement primaire. Notons cependant que pour la rentrée scolaire de 1998/99 le gouvernement togolais a décidé l'application de frais d'écolage différentiels selon le sexe et selon le degré d'enseignement. Cette mesure incitative en faveur de la scolarisation des filles risque cependant d'avoir des effets limités du fait que « *l'écart entre les frais scolaires différentiels selon le sexe n'est pas assez significatif* » (URD, 1999 : 4.10).

¹² UNITÉ DE RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUE, 1999. *Population, développement et approche genre au Togo, Document pédagogique*, Ministère des affaires sociales, de la solidarité nationale et de la promotion de la femme, Direction générale de la promotion féminine, Université du Bénin, Unité de recherche démographique (URD), Lomé, pagination multiple.

Conclusion

Historiquement, le Togo a longtemps fait partie des pays les plus scolarisés d'Afrique francophone. La crise financière, économique et politique qui a secoué le pays au cours des années 1980-1985 a engendré un recul important de la scolarisation et a remis en cause la progression vers l'universalité de l'école primaire. Elle a également été très défavorable à la scolarisation des filles, puisque l'on a pu constater le recul de l'indice de parité filles/garçons. Cette période de déscolarisation est suivie par de rapides progrès. Cependant, la crise socio-politique du début des années 1990 a de nouveau provoqué une *déscolarisation*, suivie d'une nouvelle période de rattrapage et d'expansion du système scolaire.

La crise politique que connaît le Togo depuis le début des années 1990 constitue la principale entrave au développement du secteur scolaire. L'absence de plan décennal, d'objectifs clairement quantifiés paraissent inquiétants au vu des objectifs de l'EPT. La *Politique nationale du secteur de l'éducation et de la formation* définie en 1998 (République togolaise, 1998) apparaît très peu ambitieuse quant aux objectifs quantitatifs et ne prend guère en compte la nécessité de politiques spécifiques destinées à permettre l'amélioration de la parité filles/garçons, en particulier dans l'enseignement primaire. Le « malthusianisme » affiché en terme de progression du taux de scolarisation primaire risque en effet de s'effectuer au détriment des filles : de fait, le Togo semble avoir renoncé à la généralisation de l'enseignement primaire. Certes, la mise à l'index du Togo par les pays occidentaux le prive d'aides indispensables au développement du secteur scolaire. On note également l'absence d'initiative PPTTE qui aurait pu apporter des fonds à l'éducation, à l'instar des autres pays africains concernés par cette initiative.

En dépit du fait que ce pays apparaît comme relativement scolarisé (en comparaison avec d'autres pays d'Afrique francophone, en particulier des pays du Sahel), les parités filles/garçons sont globalement plus faibles. Ainsi, dans le premier degré d'enseignement, la parité filles/garçons n'est guère que légèrement supérieure, puis elle devient légèrement inférieure dans le deuxième degré et très inférieure dans le troisième degré. Cette sous-représentativité des filles dans le troisième degré¹³ s'explique en partie par les échecs scolaires des filles. Comme nous l'avons mentionné, le Togo apparaît comme l'un des pays africains où les inégalités de réussite à l'école selon le sexe sont les plus fortes. Outre les taux de redoublement et les taux d'abandon plus élevés chez les filles que chez les garçons et les taux féminins de réussite aux examens plus faibles, les taux de passage des filles d'un degré à l'autre s'avèrent inférieurs à ceux des garçons.

D'autre part, l'absence de politiques en faveur de l'emploi féminin constitue un facteur déterminant dans le renoncement des filles et de leurs parents à la poursuite des études dans le secondaire. A ce titre, le recul important et récent de la parité enseignantes/enseignants (dans l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire) apparaît particulièrement inquiétant. En effet, de toute évidence, l'histoire économique et scolaire du Togo nous signale que la scolarisation des filles est plus sensible aux crises économiques, au problème du chômage des jeunes que celle des garçons. L'instabilité de l'indice de parité filles/garçons (et son recul en période de crise économique y compris dans l'enseignement primaire) semble indiquer la dépendance entre le développement de la scolarisation des filles et les possibilités d'accès à des emplois du secteur moderne. La faiblesse de l'indice de parité dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (0,27 en 2000/01) s'explique aussi par le renoncement des jeunes filles à des études débouchant sur des emplois dans le secteur moderne ; elles préfèrent alors tenter leurs chances dans le secteur informel (commerce,

¹³ Par exemple, en 2000/01, la parité filles/garçons dans l'enseignement secondaire (troisième degré) est de 0,27 au Togo contre 0,44 au Mali en 1997/98.

artisanat). En l'absence de politiques en faveur de l'emploi féminin, la réduction des inégalités scolaires selon le sexe risque de se heurter à la nécessité économique et financière des jeunes filles de s'insérer, dès l'adolescence voire dès l'enfance, dans le secteur informel, comme semblent l'indiquer les études de terrain menées ces dernières années au Togo.

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, 1995. *Rapport sectoriel, Scolarisation et scolarité des filles dans l'enseignement primaire*, Division Population et ressources humaines, Département Afrique du Centre-Ouest, Région Afrique, Banque mondiale, s. l., 45 p.

GBOGBOTCHI, K. K. A., GNOSSA, K. E., KPEGLO, M. M. et MARCHAND, J., 2000. *Les écoles d'initiatives locales au Togo*, Paris, Unesco-IPE, 165 p.

GROUPE DE RÉFLEXION ET D'ACTION FEMME DÉMOCRATIE & DÉVELOPPEMENT, 1994. *Situation de la femme au Togo*, Groupe de réflexion et d'action femme démocratie & développement, Lomé.

KOTOKOU Kodjo, 1999. *Les pesanteurs de sous-scolarisation des filles au Togo*, Rapport d'études, Université du Bénin, Unité de recherche démographique (URD), Lomé, 89 p.

LANGE Marie-France, 1987. « Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée ? » *Politique africaine*, n° 27, sept.-oct., pp. 74-86.

LANGE Marie-France, 1988. « Le phénomène de déscolarisation au Togo et ses conséquences », *Études togolaises de population*, n° 14, URD, Lomé, pp. 152-163.

LANGE Marie-France, 1991. *Cent cinquante ans de scolarisation au Togo. Bilan et perspectives*, Université du Bénin, Unité de recherche démographique, Collection « Les dossiers de l'URD », Lomé, 174 p.

LANGE Marie-France, 1998. *L'école au Togo. Processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique*, Karthala, Paris, 337 p.

LANGE Marie-France (dir), 1998. *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, 254 p.

MESSAN Adadé, 2000. *Étude sur les violences conjugales et les autres formes de violences faites aux femmes au Togo : le cas de Lomé*, Rapport de recherche, WILDAF – TOGO, Lomé, 50 p. + annexes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 1975. *La réforme de l'enseignement au Togo* (forme abrégée), Lomé, 37 p.

QUASHIÉ Maryse, EVLO Kodjo et KEKEH Roger, 1992. *La scolarisation des filles au Togo, Problèmes et perspectives*, UNESCO – PARIS et UNIVERSITÉ DU BÉNIN – LOMÉ, Lomé, 84 p.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 1983. *Code des personnes et de la famille*, Lomé, 158 p.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT, 1998. *Politique nationale du secteur de l'éducation et de la formation*, Société nouvelle d'édition et de communication, Lomé, 37 p.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2002. *Rapport initial sur la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)*, Lomé, 120 p.

UNITÉ DE RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUE, 2002. *Le genre dans la fonction publique togolaise*, Rapport de recherche, Université de Lomé, Unité de recherche démographique (URD), Lomé.

UNITÉ DE RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUE, 1999. *Population, développement et approche genre au Togo*, Document pédagogique, Ministère des affaires sociales, de la solidarité nationale et de la promotion de la femme, Direction générale de la promotion féminine, Université du Bénin, Unité de recherche démographique (URD), Lomé, pagination multiple.

VIGNIKIN Kokou et GBETOGLO Dodzi (dir), 2003. *Famille et relations entre conjoints au Togo*, à paraître, Lomé, 114 p.

Table des tableaux

Tableau 1 : Évolution de la parité filles/garçons dans l'enseignement primaire de 1973/74 à 1988/89 au Togo.....	7
Tableau 2 : Évolution de la parité filles/garçons dans l'enseignement secondaire de 1970/71 à 1980/81 au Togo.....	8
Tableau 3 : Évolution des effectifs selon le sexe et rapport de parité filles/garçons dans l'enseignement primaire de 1990/91 à 2000/01 au Togo.....	9
Tableau 4 : Évolution des effectifs des garçons et des filles et rapport de parité filles/garçons selon les cycles de l'enseignement secondaire (2 ^e et 3 ^e degrés) de 1990/91 à 2000/01 au Togo	10
Tableau 5 : Pourcentage de redoublants selon le sexe et selon le type d'école dans l'enseignement primaire en 2000/01 au Togo.....	12
Tableau 6 : Évolution du rendement interne dans l'enseignement primaire en 1981/82, 1985/86, 1990/91, 1995/96.....	13
Tableau 7 : Évolution des taux de réussite aux examens du CEPD, BEPC, Probatoire et Bac selon le sexe de 1970/71 à 1985/86 au Togo	13
Tableau 8 : Effectifs des élèves présentés et admis et taux de réussite au CEPD selon le sexe en 1994/95 et 2000/01 au Togo.....	14
Tableau 9 : Effectifs des garçons et des filles et parité filles/garçons selon le type d'école dans l'enseignement primaire au Togo en 2000/01	15
Tableau 10 : Évolution des effectifs des élèves de l'enseignement préscolaire selon le sexe et parité filles/garçons de 1990/91 à 2000/01 au Togo	17
Tableau 11 : Évolution des effectifs des enseignants et des enseignantes et pourcentage d'enseignantes dans l'enseignement préscolaire de 1990/91 à 2000/01 au Togo.....	17
Tableau 12 : Évolution des effectifs d'enseignants et d'enseignantes et rapport de parité femmes/hommes dans l'enseignement primaire de 1990/91 à 2000/01 au Togo	18
Tableau 13 : Évolution des effectifs des enseignants et des enseignantes et rapport de parité femmes/hommes dans l'enseignement secondaire (2 ^e et 3 ^e degrés d'enseignement) de 1990/91 à 2000/01 au Togo.....	18
Tableau 14 : Effectifs de la fonction publique dans quatre ministères selon le sexe et parité F/H en 2002 au Togo.....	19

Table des graphiques

Graphique 1 : Évolution des taux de promotion du CM2 en 6 ^e , selon le sexe de 1970/71 à 1985/86 au Togo.....	14
Graphique 2 : Évolution des taux de promotion de 3 ^e en seconde, selon le sexe de 1970/71 à 1985/86 au Togo.....	15